Mont Saint Aignan

DECISION N° 2026-93

Mise à disposition de la salle le Plateau 130 de l'Espace Marc-Sangnier
A l'Université de Rouen-Normandie

LE MAIRE DE MONT-SAINT-AIGNAN,

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n° DEL2026-04-04 du Conseil Municipal du 2 avril 2026 notamment l'alinéa 5 donnant délégation au Maire, pendant la durée de son mandat, pour décider de la conclusion et de la révision du louage de chose pour une durée n'excédant pas douze ans ;

CONSIDERANT la nécessité de collaborer au développement d'une passerelle et tisser un lien avec les étudiants en les accueillant au sein de l'Espace Marc-Sangnier dans le cadre de leurs études. Il est convenu de proposer de mettre à disposition de l'Université un lieu permettant d'organiser un séminaire, à l'intention des étudiants de la Licence professionnelle "Métiers de la médiation par les approches artistiques et culturelles", dédié aux scènes contemporaines associant approche théorique et pratique théâtrale ;

CONSIDERANT la disposition de la salle le Plateau 130 de l'Espace Marc-Sangnier, le mercredi 30 septembre, le jeudi 1er octobre et le vendredi 2 octobre 2026 de 9 heures à 18 heures.

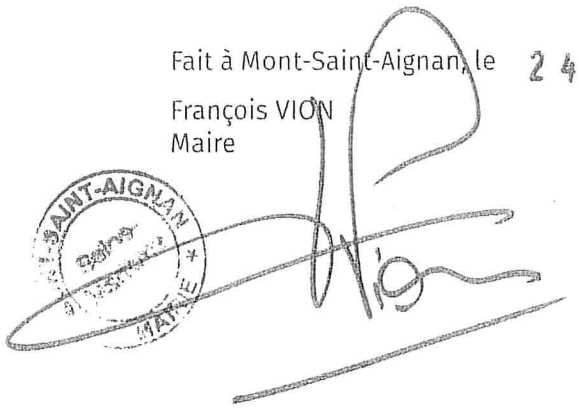
DECIDE :

ARTICLE 1 : La conclusion d'une mise à disposition gracieuse de la salle le Plateau 130 située à l'Espace Marc-Sangnier rue Nicolas Poussin à Mont-Saint-Aignan, pour une durée de trois jours le 30 septembre, ainsi que les 1er et 2 octobre 2026 entre 9 heures et 18 heures, au profit de l'Université de Rouen-Normandie ;

ARTICLE 2 : Que Madame la Directrice Générale des Services est chargée de l'application de la présente décision dont ampliation est transmise à Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime.

Fait à Mont-Saint-Aignan, le 24 SEP. 2026

François VION
Maire



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
076-217604511-20260924-202693-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 25/09/2026

Certifié exécutoire par la transmission en Préfecture et la publication en date du : 25 SEP. 2026

www.montsaintaignan.fr
Hôtel de ville
59 rue Louis Pasteur
BP 128 – 76134 Mont-Saint-Aignan
Tel : 02 35 14 30 00
Fax : 02 35 14 30 00
mairie@montsaintaignan.fr